

Organisation d'autres événements

1. PARTIES

Le Locataire

Nom / Prénom :

La Galerie

Galerie Image-In

Représentée par :

2. LA GALERIE S'OCCUPE DE :

- l'état des lieux d'entrée (surfaces propres)
- la remise des clés
- l'impression des invitations, si souhaitée
- l'envoi des invitations via Newsletter
- la publication sur les réseaux sociaux
- l'annonce au magazine « Accrochage » (presse spécialisée)
- le réglage de l'éclairage effectué exclusivement par la Galerie (date à déterminer)

3. LE LOCATAIRE S'ENGAGE À :

- respecter les surfaces d'accrochage selon plan annexé
- être présent lors des horaires d'ouverture
- référencer distinctement chaque objet de l'exposition (n° ou titre)
- remettre à la Galerie la liste des prix des objets référencés
- à répertorier les objets vendus au fur et à mesure des réservations
- à remettre le justificatif des ventes lors du finissage / retour des clés
- laisser les surfaces des locaux propres

4. TARIFS DE BASE À CHARGE DU LOCATAIRE :

Location des locaux

CHF 80.00 / jour

Commission sur toute vente selon justificatif du Locataire

20%

ACOMPTE : Montant total de location selon point 9 du contrat

5. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Impression des invitations

☐ organisé par le Locataire

☐ organisé par la Galerie prix selon devis

Collation organisée par la Galerie entre CHF 200.00 et CHF 240.00

☐ organisé par le Locataire

☐ organisé par la Galerie

Remarques & Divers :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6. POUR ACCORD

Le Locataire a pris connaissance de la présente annexe faisant partie intégrante du contrat.

Fait à : le : en 2/2 exemplaires

.....

Pour la Galerie

Pour le Locataire

Conditions valables dès le 01.01.2027